SCRUTIN DU 5 MARS 1967

Ve RÉPUBLIQUE

Electrices, Electeurs,

Voilà un peu plus de quatre ans que vous m'avez choisi pour vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Elu sur la base d'un programme précis et pour soutenir l'action du Général de Gaulle, que d'ailleurs, dans votre grande majorité, vous avez désigné en décembre 1965 pour être le premier président de la République élu au suffrage universel, je suis demeuré loyal vis-à-vis de vous et fidèle aux engagements pris.

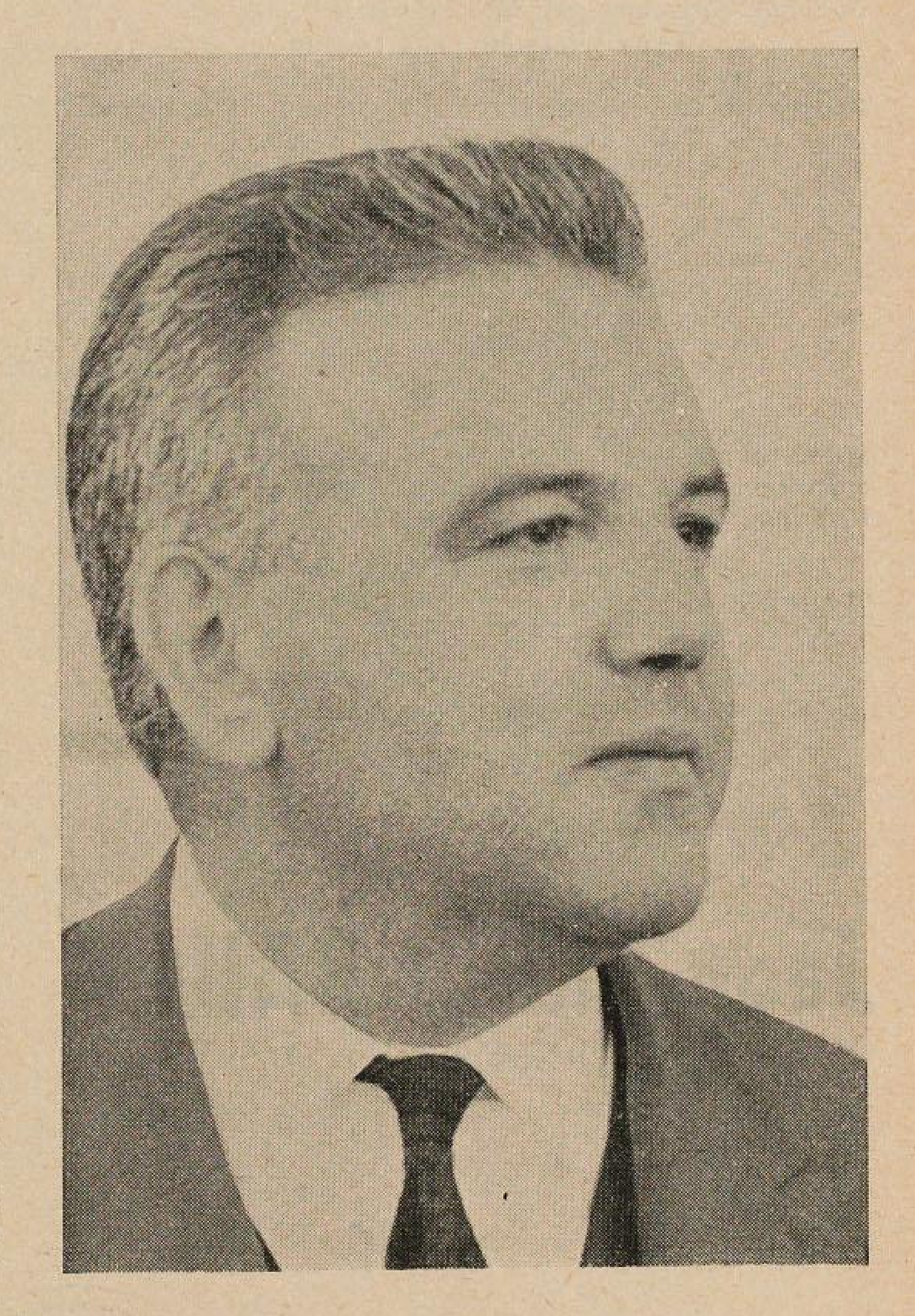
Au cours de ce premier mandat, démarches et interventions, réunions, permanences et manifestations de toutes sortes m'ont permis, partageant votre existence avec ma femme et mes enfants, de devenir votre conseiller, votre avocat, votre confident et de me sentir maintenant votre ami.

Mon souci permanent a été d'atteindre les objectifs qu'ensemble nous avions fixés en novembre 1962 : chacun peut juger des résultats obtenus.

Ma seule ambition a été d'assurer l'avenir et la prospérité du Territoire de Belfort, ce qui m'a conduit à accepter successivement les lourdes charges de membre de la Commission de Développement Economique Régional de Franche-Comté (1964), de président du Comité d'Expansion (1965) et de président de la Société d'Equipement (1966).

Mais il faut vivre avec son temps et les hommes les plus valables sont condamnés s'ils demeurent isolés.

C'est pourquoi, tourné résolument vers l'avenir, j'ai recherché, avec conviction et persévérance, l'**union** de toutes les bonnes volontés de la circonscription. Il vous appartiendra, par vos suffrages, de dire si vous m'approuvez ou me désapprouvez. Ce que je puis attester, c'est que par sa libre acceptation à devenir mon suppléant, le Docteur Paul ROBERT, qui a déjà une longue pratique des affaires du département puisqu'il siège au Conseil Général et en fut même le président, a voulu, comme moi, dépasser les cloisonnements partisans.



Ensemble, encouragés et soutenus par de nombreux élus républicains et responsables professionnels, nous ferons un Belfort-Campagne plus moderne, plus prospère, plus fraternel.

Bien évidemment, tout ne peut pas être fait à la fois. Voici nos **5 PRIORITES** :

1. **RENFORCER la sécurité de l'emploi.** De nombreux établissements scolaires d'enseignement technique ont été créés par la Ve République : il faut y ajouter, dès 1967, un **institut universitaire de technologie** à Belfort.

Ayant acquis une formation professionnelle de qualité, nos jeunes doivent pouvoir trouver un emploi stable et bien rémunéré dans la **région de Belfort-Montbéliard** : la création d'usines nouvelles et le développement de bureaux et de services sont impératifs.

En raison des participations étrangères dans des établissements comme BULL et JAPY, des garanties particulières d'emploi doivent être recher-

chées pour les travailleurs : plus qu'ailleurs, l'Etat doit veiller ici à l'application stricte de la législation du travail.

2. **ACCELERER la réalisation des grands équipements** prévus par le Vᵉ Plan pour notre région : mise au gabarit international du canal du Rhône au Rhin, autoroute Mulhouse-Belfort et Belfort-Montbéliard, électrification de la voie ferrée Mulhouse-Belfort-Dijon.

3. **PRESERVER les chances d'expansion** de chaque branche d'activité en aménageant rationnellement le Territoire de Belfort de telle façon que l'espace soit équitablement réparti entre des **exploitations agricoles modernes**, des usines bien équipées, des centres de loisirs et de sports nombreux, des zones d'habitation où la **maison individuelle** devienne accessible aux plus modestes.

4. **REDUIRE l'inégalité des conditions** : grâce au classement des cantons de Giromagny et de Rougemont en zone bénéficiant de la prime d'équipement de l'Etat, la réanimation de la partie vosgienne du Territoire est en bonne voie, avec MAGLUM et GAUTHIER dans le canton de Giromagny et TEEN à Rougemont. Il faut maintenant que le **canton de Fontaine** soit aidé à rattraper son retard : la réalisation de l'autoroute avec l'échangeur de Larivière aura un pouvoir fécondant certain. Dans l'immédiat, la reconversion et l'utilisation de l'aérodrome de Fontaine devrait donner de bons résultats.

Au lieu de plusieurs zones d'abattement pour les salaires, les traitements et les allocations familiales, il faut, en première étape, obtenir l'alignement sur la zone de Belfort pour que le Territoire constitue **une seule zone d'abattement.**

5. **COMBATTRE** l'injustice sociale. Il est nécessaire de réaliser sans délai une profonde réforme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques pour **alléger la charge fiscale des salariés,** surtout des retraités, et pour tenir compte de la situation difficile des **artisans et petits commerçants** qui, pour survivre, acceptent une durée de travail sans proportion avec leurs revenus professionnels.

Grâce à la Vᵉ République, les agriculteurs, les commerçants, les artisans et les membres des professions libérales sont désormais couverts par l'**assurance maladie et maternité.** Une réforme de la sécurité sociale, tout en préservant les droits acquis, devra s'efforcer de recréer cette grande solidarité nationale qui a été à la base de la sécurité sociale voulue en 1945 par le Général de Gaulle : ainsi pourra être **encore amélioré le sort des personnes âgées** et pourra-t-on amorcer un **abaissement progressif de l'âge de la retraite.**

Voilà un programme, voilà des **OBJECTIFS.**

Seule, la majorité actuelle vous apporte les **MOYENS** de les atteindre car, à la différence des oppositions, elle vous propose : **UN PROGRAMME, UNE POLITIQUE, UNE MAJORITE.**

Avec la Vᵉ République et sa majorité : c'est une solide assurance de 5 ans pour la PAIX, l'INDEPENDANCE et le PROGRES.

Pour donner au Général de Gaulle les moyens de cette politique que vous avez approuvée,

Pour que vive la République,

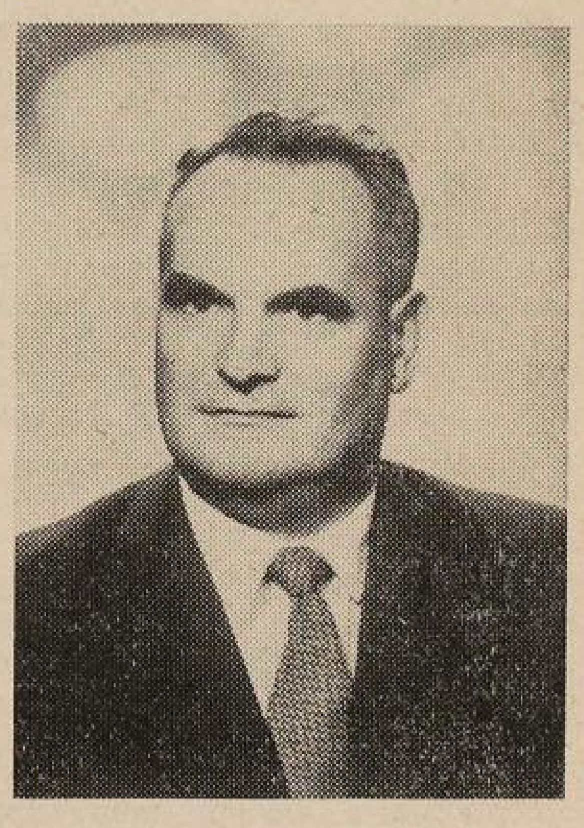
Vous voterez en masse **dès le 5 MARS.**

Jean-Marie BAILLY

Député sortant

Remplaçant éventuel :

Paul ROBERT



Docteur en médecine
Conseiller général
Maire de Rougemont-le-Château
Chevalier de la Légion d'Honneur

votez stabilité



votez majorité

VU : Le Candidat.

imp. la frontière - belfort